



# MANAGEMENT

## QUALITÉ SÉCURITÉ

## ENVIRONNEMENT

## ÉNERGIE



Attestation de compétences  
Certificat de réalisation

### DATE(S)

Du 25 au 26 avril 2024  
Du 27 au 28 juin 2024  
Du 18 au 19 novembre 2024

### LIEU

CCI DU CHER  
Avenue d'Issoudun  
18000 BOURGES

### DURÉE

2 jours soit 14 heures  
Option 3ème jour : 7h en plus

### PUBLIC(S)

Équipe dirigeante ou décisionnaire,  
managers, comité de direction, DRH...

### TAUX\*

Taux de satisfaction	Nouveauté 2024
Taux de certification	non concerné
Taux de rupture	non concerné
Taux d'insertion à 3 mois	non concerné
Taux d'insertion à 6 mois	non concerné
Taux de poursuite d'étude	non concerné

### OBJECTIFS

- » Analyser un référentiel normatif (ISO et HLS)
- » Mettre en place le pilotage par processus dans son entreprise pour manager la QSEE
- » Piloter la performance de son entreprise

### COMPÉTENCES VISÉES

- » Les Principes généraux
- » Les SMI au service du management de la performance
- » Les Revue des principales exigences normatives de l'ISO - HLS (high level structure)

### MODALITÉS D'ACCÈS

- » Bulletin d'inscription
- » Entretien d'étude du besoin
- » Questionnaire de positionnement
- » Convention de formation
- » Clôture des inscriptions 15 jours avant

### EMPLOIS VISÉS

Optimisation des pratiques au quotidien



## ACCESSIBILITE HANDICAP

Etude des besoins spécifiques  
au cas par cas  
Aide à la constitution des dossiers  
Adaptations spécifiques.  
Contactez notre référente handicap  
pour plus d'informations :



**Nathalie BONNARD**  
nathalie.bonnard@cher.cci.fr  
02 48 67 55 55

## TARIFS

546€/personne  
financement OPCO 2i



950€/personne (Net de TVA)  
(option 3ème jour : 1425€)

## CONTACTS CCI FORMATION<sup>18</sup>

**Diane HAPPE**  
**Fadila EL MEZOUARI**

cciformation18@cher.cci.fr | 02 48 67 80 64

CCI du cher - Avenue d'Issoudun  
CS 70237 - BOURGES CEDEX

**cher.cci.fr**

## PRÉREQUIS

Idéalement avoir des notions sur l'ISO 26000

## PÉDAGOGIES & MOYENS

- » Intervenant expert en développement durable ayant une expérience en entreprise
- » Dans le cadre de la démarche qualité de la CCI, l'intervenant communique annuellement les actions mises en place ou les formations suivies contribuant au développement de ses compétences

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- » Evaluation de l'acquisition des compétences via des mises en pratique et exercices pendant la formation
- » Bilan et retour d'expérience quelques semaines après la séquence initiale (optionnel)
- » Evaluation de la formation à chaud par chaque participant.
- » Evaluation à froid (entre 3 et 6 mois)
- » Evaluation par l'intervenant du groupe et de la bonne acquisition des compétences + réponse aux objectifs



# PROGRAMME DÉTAILLÉ DE FORMATION\*

\*Des modifications peuvent intervenir pour répondre au mieux aux attentes de l'entreprise et des salariés formés.

## Les modules

### 1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Systèmes de management et système de management de la QSEE-RSE-RSSI...

Généralités relatives aux normes de systèmes de management et à la place de l'ISO 9001

Notions de systèmes, de processus de produits et de services

8 Principes de management

Approche processus : Représentation et mesure des processus

Triple boucle d'amélioration PDCA de maîtrise, PDCA d'amélioration, PDCA stratégique

Les autres boucles DMAIC, 4I, RADAR

L'approche Risques sous-jacente

Vers l'intégration des systèmes

### 2. LES SMI AU SERVICE DU MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE

Le processus de pilotage de la performance

Le processus de pilotage de l'excellence au service du précédent

Les boîtes à outils des systèmes de management intégrés

La science des chemins pour faire le lien entre objectifs et moyens

### 3. REVUE DES PRINCIPALES EXIGENCES NORMATIVES DE L'ISO – HLS (HIGH LEVEL STRUCTURE)

La structure de haut niveau commune à toutes les normes de système de management

Paragraphe introductifs (0, 1, 2 et 3)

Paragraphe 4 : Contexte de l'organisation

Paragraphe 5 : Leadership

Paragraphe 6 : Planification

Paragraphe 7 : Support

Paragraphe 8 : Réalisation des activités opérationnelles

Paragraphe 9 : Evaluation des performances

Paragraphe 10 : Amélioration